



Prix de la vocation des ARTS et LETTRES

DOSSIER N°

FICHE D'INSCRIPTION

Prénom : _____ Nom : _____

Date de naissance : _____

N° de téléphone : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Je présente ma candidature au
Prix de la vocation des Arts et Lettres

Le / /

Signature du candidat

Si ma candidature est retenue, j'autorise la Ville
de Saint-Pierre et ses partenaires à utiliser les
informations de mon dossier et ma photo, dans
le cadre d'actions de promotion des filières
artistiques et littéraires.

Le / /

Signature du candidat

(ou de l'un des parents ou d'un représentant
légal, pour les candidatures mineures)

**Dossier à renvoyer impérativement
pour le mercredi 1er juillet 2026 à 16h30.**

à l'adresse suivante :

MAIRIE DE SAINT-PIERRE
24, rue de Paris
97500 Saint-Pierre

Tél. : 41 10 50 - courriel : contact@msp975.fr

Prix offert par la
Ville de Saint-Pierre
et ses partenaires



Conditions exigées pour concourir

- Être élève de classe terminale de lycée d'enseignement général, technologique ou professionnel.
- S'orienter vers une formation supérieure.
- Remplir le présent dossier exposant le projet d'études et le projet professionnel, et joindre les pièces demandées.

N.B. : L'attribution du prix ne sera effective que si le candidat intègre la formation pour laquelle il a présenté un dossier.

Modalités d'attribution

- Le Prix de la vocation des Arts et de Lettres est offert par la Mairie et ses partenaires pour encourager les lycéens à s'orienter, dans l'enseignement supérieur, vers des formations artistiques ou littéraires.
- Son montant est de 1 000 €.
- Le prix est décerné par le Maire ou son représentant et les partenaires associés.
- Le jury classe les candidatures à partir de l'analyse anonyme des dossiers reçus, en tenant compte prioritairement du projet d'études et du projet professionnel, tout en prenant en considération le mérite du candidat et la situation financière.
- Les dossiers sont à retourner à l'adresse indiquée au verso.

Pièces à joindre obligatoirement à ce dossier

- Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport ou titre de séjour).
- Copie des bulletins scolaires de l'année précédente et des trimestres de l'année en cours.
- Copie de la dernière fiche d'imposition.

Attention !

Si votre dossier est retenu, il vous sera demandé de le compléter **ultérieurement** avec les pièces suivantes :

- Résultats obtenus au baccalauréat (copie du relevé de notes).
- Attestation d'inscription dans l'établissement d'accueil pour 2026-2027 et/ou certificat de scolarité.
- RIB au nom du candidat.